

1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1.1. FORMATION THEORIQUE

Les enseignements sont organisés en **2 semestres (MED2-S1 et MED2-S2) de 12 à 13 semaines**, sanctionnés chacun par un examen final.

La formation comprend **des unités d'Enseignements Thématiques (ET), des unités d'Enseignements Intégrés (EI), des unités d'Enseignements à Choix Libres (ECL), une unité d'Enseignement d'Informatique Médicale et Certificat Informatique Internet niveau 1 (IM et C2I-1) et des Enseignements Dirigés (ED).**

Les unités d'**ET** : « Séméiologie générale », « Santé-Société-Humanité », « Biomédecine quantitative », « Base moléculaires et cellulaires des pathologies », « Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux », « Génétique médicale », « Tissu sanguin-Bases générales », « Système immunitaire-Bases générales », « Parasitologie, Mycologie » et « Virologie » sont dispensées au MED2-S1 et « Bactériologie » au MED2-S2.

Les unités d'**ET** « Anatomie », « Anglais » et « Informatique Médicale et C2I » sont dispensées au MED2-S1 et au MED2-S2.

Les **EI** sont organisés en ½ journées thématiques mêlant des enseignements fondamentaux à l'enseignement de la séméiologie. Ils sont dispensés au MED2-S2 puis seront dispensés en MED3. Les unités d'**EI** « Système cardio-vasculaire », « Appareil locomoteur », « Endocrinologie-Hormonologie-Reproduction-Nutrition » et « Immunopathologie et Immunointervention » sont dispensées au MED2-S2.

Les **ECL** et les **ED/TP** sont répartis sur les 2 semestres.

Une **UE de Remédiation**, équivalent à un ECL, est proposé au MED2-S1.

1.2. FORMATION PRATIQUE

1.2.1 Séance d'apprentissage aux gestes « PRESAGE »

Une séance d'apprentissage aux gestes est dispensée au cours **du MED2-S2**. Elle est organisée **au pôle recherche** de la faculté de médecine. **La présence des étudiants à PRESAGE est obligatoire.**

1.2.2 Stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières (cf. livret de stages)

Un stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières se déroule **au MED2-S2**. Chaque étudiant bénéficie **d'un stage de 5 jours temps plein**. Ce stage est organisé sur le Centre Hospitalo-Universitaire et les Centres Hospitaliers périphériques de la région. **La présence des étudiants en stage est obligatoire.**

1.2.3 UE Compétence - Communication

Cette UE est dispensée sur les deux semestres sous la forme de séances de 2 à 3h organisées au pôle formation de la faculté de médecine.

La présence des étudiants aux séances est obligatoire.

1.3 CORRESPONDANTS DE DISCIPLINES

| ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES | |
|---|--|
| ANATOMIE | Pr A DRIZENKO Pr X DEMONDION |
| ANGLAIS | Pr E KIPNIS |
| BACTERIOLOGIE | Pr R DESSEIN |
| BASES MOLECULAIRES, CELLULAIRES ET TISSULAIRES DES TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX | Pr R BORDET |
| BASES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES | Dr C MEREAU Pr D HUGLO |
| BIOMEDECINE QUANTITATIVE | Pr G FICHEUR |
| GENETIQUE MEDICALE | Pr F PETIT |
| PARASITOLOGIE MYCOLOGIE | Pr B SENDID |
| SANTE-SOCIETE-HUMANITE | Pr M HECQUET |
| SEMEIOLOGIE GENERALE | Pr D LAUNAY |
| TISSU SANGUIN - BASES GENERALES | Dr A RAUCH |
| SYSTEME IMMUNITAIRE- BASES GENERALES | Pr M LABALETTE |
| INFORMATIQUE MEDICALE et C2I-1 | Pr G FICHEUR |
| VIROLOGIE | Pr D HOBER |
| ENSEIGNEMENTS INTEGRES | |
| APPAREIL LOCOMOTEUR | Pr C CHANTELOT Pr J PACCOU |
| ENDOCRINOLOGIE-HORMONOLOGIE-REPRODUCTION-NUTRITION | Pr MC VANTYGHEM Pr P PIGNY Pr S CATTEAU-JONARD Pr D SEGUY |
| SYSTEME CARDIOVASCULAIRE | Pr D MONTAIGNE Pr N LAMBLIN |
| IMMUNOPATHOLOGIE ET IMMUNO-INTERVENTION | Pr M LABALETTE |
| ENSEIGNEMENTS DIRIGES | |
| ANGLAIS | Pr E KIPNIS |

| | |
|--|---------------------------------|
| BIOCHIMIE | Dr J LECLERC Pr C CAUFFIEZ |
| BIOLOGIE CELLULAIRE | Dr C MEREAU |
| INFORMATIQUE MEDICALE | Pr G FICHEUR |
| TP DISSECTION | Pr A DRIZENKO Pr X DEMONDION |
| HISTOLOGIE | Dr A SHARIF |
| PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE | PR B SENDID |
| PHARMACOLOGIE | Dr T OUK |
| SANTE-SOCIETE-HUMANITE | Pr M HECQUET |
| VIROLOGIE | Pr D HOBER |
| ENSEIGNEMENTS A CHOIX LIBRE | |
| BASES PHYSIOLOGIQUES DES EXPLORATIONS FONCTIONNELLES | Pr C MONACA |
| GREC MEDICAL ET HISTOIRE DE LA MEDECINE | Pr M HECQUET |
| INNOVATIONS MEDICALES ISSUES DE LA RECHERCHE EN BIOLOGIE CELLULAIRE | Pr P MARCHETTI |
| LATIN MEDICAL ET HISTOIRE DE LA MEDECINE | Pr M HECQUET |
| MICROBIOLOGIE EXOTIQUE ET TROPICALE | Pr D HOBER Pr B SENDID |
| MUSIQUE ET MEDECINE | Pr A DRIZENKO |
| NEUROSCIENCES ET THEATRE | Pr R BORDET |
| PSYCHOLOGIE MEDICALE | Pr O COTTENCIN |
| SPORT ET MEDECINE | Mr S ELOI |
| TUTORAT DE SOUTIEN EN PASS/LAS | PR D HUGLO |
| VIRUS | Pr D HOBER |
| CANCER : DE LA BIOLOGIE A LA PRATIQUE MEDICALE | Dr C MEREAU |
| DEVELOPPEMENT ET HISTOLOGIE DES ORGANES NERVEUX CENTRAUX ET DE L'AXE NEUROENDOCRINIEN | Pr CA MAURAGE |
| ENGAGEMENT CITOYEN | Pr S AUBERT |
| REMEDICATION | Dr O PLUQUET |
| REPRODUCTION : DE L'HISTO-PHYSIOPATHOLOGIE A L'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION | Dr AL BARBOTIN |

2. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 2022-2023

2.1 DISPOSITIONS GENERALES

L'année de MED2 est divisée en deux semestres MED2-S1 et MED2-S2 qui font l'objet d'une validation **séparée**.

Le déroulement des épreuves de contrôle des connaissances théoriques en **première session** fait donc l'objet de **deux périodes** par an, l'une à l'issue du MED2-S1 en novembre 2022 et en janvier 2023 et l'autre à l'issue du MED2-S2 en mai/juin 2023. La seconde session de **rattrapage** a lieu en **une seule période** (pour MED2-S1 et MED2-S2) en août/septembre 2023.

En aucun cas, un étudiant ne peut bénéficier de plus de deux sessions par unité d'enseignement (UE) par année d'inscription, à l'exception du Passeport de Sémiologie clinique MED2.

Un étudiant est autorisé à passer en MED3, dès lors que les semestres MED2-S1 et MED2-S2 sont validés, seule une dette portant sur le Passeport de Sémiologie clinique MED2 est autorisée.

A l'issue de la session de rattrapage, un étudiant ajourné amené à redoubler le MED2 peut conserver le bénéfice d'un semestre validé (MED2-S1 ou MED2-S2) et du Passeport de Sémiologie clinique MED2 validé selon le principe de la capitalisation. Les UE précédemment validées d'un semestre non validé ne peuvent pas être capitalisées.

Un étudiant redoublant un semestre (MED2-S1 ou MED2-S2) ou deux semestres (MED2-S1 et MED2-S2) qui est ajourné à l'issue de la session de rattrapage pourra ne pas être autorisé à tripler son MED3 par décision du jury de délibération (Conseil de faculté du 07 juin 2022).

Les UE du **MED2-S1** comprennent **12** UE théoriques qui correspondent à des enseignements thématiques (ou **ET**), **1** UE correspondant à des enseignements de choix libre (ou **ECL**) et **1** UE d'informatique médicale, soit un total de **14** UE.

L'**UE de Remédiation** correspond à un ECL du premier semestre. Elle comprend un examen de positionnement obligatoire pour l'ensemble de la promotion de MED2, qui est organisé à la rentrée universitaire. A l'issue de cet examen, les étudiants n'ayant pas satisfait au minimum requis devront suivre obligatoirement l'UE de Remédiation en lieu et place d'un ECL du premier semestre.

Les UE du **MED2-S2** comprennent **4** UE théoriques de type enseignements intégrés (ou **EI**), **3** UE de type **ET**, **1** UE de type **ECL** et **1** UE d'informatique médicale, soit un total de **9** UE.

Les emplois du temps sont susceptibles d'être modifiés au cours de l'année universitaire.

Une séance d'enseignement d'apprentissage des gestes « PRESAGE » se déroule pendant le MED2-S2 et la présence des étudiants y est **OBLIGATOIRE**.

L'UE Stage de MED2 se déroule pendant le MED2-S2 et doit être **IMPERATIVEMENT** validée pour le passage en MED3.

L'UE de Compétence - Communication de MED2 se déroule en deux parties indépendantes sur le MED2-S1 et le MED2-S2.

En cas de redoublement du MED2-S1 et du MED2-S2, l'étudiant ne peut pas conserver le bénéfice de la validation de PRESAGE, de son stage et de l'UE Compétence Communication.

En cas de redoublement avec invalidation MED2-S1 et validation du MED2-S2, l'étudiant conserve le bénéfice de la validation de PRESAGE et de son stage.

En cas de redoublement avec validation du MED2-S1 et invalidation du MED2-S2, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice de la validation de PRESAGE et de son stage.

En cas de redoublement d'un semestre (MED2-S1 ou MED2-S2), l'étudiant ne conserve pas le bénéfice de la validation de l'UE compétence rattachée à ce semestre.

Nature et déroulement des épreuves :

Les épreuves sur table peuvent comporter des Questions à Réponse Multiple (QRM), des Questions à Réponse Unique (QRU), des Questions à Réponse Ouverte Courte (QROC), des questions rédactionnelles, des schémas à annoter.

Les épreuves portent sur l'enseignement donné en cours et sur l'enseignement donné en ED/TP.

Les évaluations des connaissances peuvent se dérouler sous la forme d'un contrôle continu et/ou d'un examen terminal.

Les étudiants ne sont pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve et le ramassage des grilles de réponse ou copies.

Souveraineté du jury : aucune épreuve complémentaire, aucun « oral de rattrapage » ne peut permettre de relever une note d'examen validée par un jury. Une note ne peut être modifiée que dans un seul cas : la mise en évidence, clairement démontrée et vérifiée, d'une **erreur matérielle** qui a pu éventuellement desservir l'étudiant. Nul correcteur n'est tenu d'indiquer le détail des points obtenus en annotant la copie d'un candidat ni de fournir le corrigé d'une épreuve.

Un étudiant peut toujours solliciter un enseignant afin qu'il lui explique les raisons d'une mauvaise note et qu'il lui apporte, par écrit ou à l'occasion d'un entretien, des informations utiles et des conseils pédagogiques.

1.2 CALENDRIER

Le contrôle des connaissances s'effectue ainsi (cf. paragraphe 2) :

1.2.1 MED2-S1 :

1^{ère} session de novembre 2022 et janvier 2023 et session de rattrapage d'août/septembre 2023 :

Enseignements thématiques

- ET Séméiologie générale
- ET Santé - Société - Humanité
- ET Anglais – première partie
- ET Anatomie – première partie
- ET Biomédecine quantitative
- ET Bases moléculaires et cellulaires des pathologies
- ET Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux
- ET Génétique médicale
- ET Tissu sanguin - bases générales
- ET Système immunitaire – bases générales
- ET Parasitologie-Mycologie
- ET Virologie

Enseignements à choix libre (cf. site de la Faculté de Médecine/Moodle)

- ECL n°1

Informatique médicale

- IM – C2I-1 première partie

1.2.2 MED2-S2 :

1^{ère} session de mai/juin 2023 et session de rattrapage d'août/septembre 2023 :

Enseignements intégrés

- EI Système cardiovasculaire
- EI Appareil locomoteur
- EI Hormonologie-Endocrinologie-Reproduction-Nutrition
- EI Immunopathologie et Immuno-intervention

Enseignements thématiques

- ET Bactériologie

- ET Anatomie – seconde partie
- ET Anglais – seconde partie

Enseignements à choix libre (cf. Moodle)

- ECL n°2

Informatique médicale

- IM – C2I-1 deuxième partie

Passeport de Séméiologie Clinique MED2 portant sur les EI système cardiovasculaire, Appareil locomoteur, Hormonologie-Endocrinologie-Reproduction-Nutrition

1.3 MODALITES DE VALIDATION DU MED2

1.3.1 FORMATION THEORIQUE

1.3.1.1 MED2-S1

- *En première session*

La validation du semestre impose d'obtenir la **moyenne générale** ($>$ ou $=$ 10/20) en prenant en compte la totalité des **14 notes des 14 UE théoriques** pour un total de 30 coefficients de pondération, soit une note $>$ ou $=$ **300/600** points. La validation impose en outre de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des **12 ET**, ni pour l'ECL. Une **note $<$ 7/20 est éliminatoire**, quel que soit le coefficient appliqué à l'ET ou à l'ECL. La note à une UE donnée peut selon le cas comporter une note de QRM, de QRU, de QROC, de QR, de schéma à annoter ou une note de contrôle continu **selon les dispositions propres à chaque UE**.

- *En seconde session*

L'étudiant ajourné ou éliminé en première session doit repasser en seconde session toutes les épreuves des UE où il a obtenu une note $<$ 10/20, les notes $>$ ou $=$ 10/20 permettant de capitaliser les UE correspondantes. Les notes des épreuves repassées en seconde session se substituent à celles de la première session. La validation du semestre repose alors sur les mêmes règles qu'en première session (moyenne générale $>$ ou $=$ 10/20 sans note $<$ 7/20 aux ET et à l'ECL).

Si la note d'UE comporte une note de contrôle continu, alors cette note ne fait pas l'objet d'un rattrapage en seconde session, c'est la note de contrôle continu de première session qui est réutilisée dans le calcul de la note globale de seconde session.

1.3.1.2 MED2-S2

- *En première session*

La validation du semestre impose d'obtenir la **moyenne générale** ($>$ ou $=$ 10/20) en prenant en compte la totalité des **9 notes des 9 UE théoriques** pour un total de 30 coefficients de pondération, soit une note $>$ ou $=$ **300/600** points, et en ayant validé le Passeport de Séméiologie clinique MED2 portant sur les 3 EI.

La note à une UE donnée peut selon le cas comporter une note de QRM, de QRU, de QROC, de QR, de schéma à annoter ou une note de contrôle continu **selon les dispositions propres à chaque UE**.

La validation impose de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des 4 EI. **Une note $<$ 8/20 est éliminatoire pour un EI**. Les épreuves portent sur l'enseignement donné en cours et sur l'enseignement donné en ED/TP.

La validation du **Passeport de Séméiologie clinique MED2** portant sur les 3 EI (**appareil locomoteur, système cardiovasculaire, Endocrinologie-Hormonologie-Reproduction-Nutrition**) impose d'avoir réussi à répondre à **au moins 27 questions à réponse unique (QRU) sur 30**. **Deux épreuves du Passeport de Séméiologie clinique MED2** sont proposées aux étudiants. Ces deux épreuves sont dispensées à au moins 15 jours d'intervalle. **La note la plus élevée des deux épreuves est conservée en vue de la délibération**. Si à l'issue de ces deux épreuves, le passeport de Séméiologie clinique MED2 n'est pas validé ($<$ 27/30 QRU exacts), l'étudiant est ajourné et doit repasser en seconde session.

La validation de cet enseignement est capitalisable (*conseil de fac du 26 juin 2019*).

La validation impose de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des 3 ET, ni pour l'ECL. Une **note < 7/20 est éliminatoire**, quel que soit le coefficient appliqué à l'ET ou à l'ECL.

- *En seconde session*

L'étudiant ajourné ou éliminé en première session doit repasser en seconde session toutes les épreuves des UE où il a obtenu une note < 10/20. Les UE où les notes sont > ou = 10/20 sont capitalisées pour la seconde session. Les notes des épreuves repassées en seconde session se substituent à celles de la première session. La validation du semestre repose alors sur les mêmes règles qu'en première session (moyenne générale > ou = 10/20 sans note < 8/20 aux EI et sans note < 7/20 aux ET et à l'ECL). Le Passeport de Séméiologie clinique ne fait l'objet que d'une épreuve en seconde session.

La validation (> ou = 27/30 QRU exacts) du Passeport de Séméiologie clinique est capitalisable et peut faire l'objet d'une dette en MED3 (*conseil de fac du 26 juin 2019*).

Si la note d'UE comporte une note de contrôle continu issue des ED, alors cette note ne fait pas l'objet d'un rattrapage en seconde session, c'est la note de contrôle continu de première session qui est réutilisée dans le calcul de la note globale de seconde session.

1.3.2 FORMATION PRATIQUE

- *UE Compétence - Communication*

La validation de l'UE Compétence est semestrielle et repose sur la présence OBLIGATOIRE aux séances dispensées à chaque semestre.

Toute absence injustifiée aux séances sera pénalisée et entraînera, par absence injustifiée, la perte de 30 points sur 600, ce qui correspond à 1 point sur 20 sur la moyenne générale du semestre concerné (1^{ère} session uniquement).

- *Séance d'apprentissage aux gestes = PRESAGE*

La présence des étudiants est OBLIGATOIRE.

Toute absence injustifiée sera pénalisée et entraînera la perte de 15 points sur 600, ce qui correspond à 0,5 point sur 20 sur la moyenne générale du 2nd semestre (1^{ère} session uniquement).

- *Stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières (cf. livret de stages)*

Le stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières se déroule au 2^{ème} semestre et est **OBLIGATOIRE**

La validation du stage est effectuée par le chef de service ou le tuteur par l'intermédiaire de la fiche d'évaluation. La fiche d'évaluation sera remise à chaque étudiant au début du 2^{ème} semestre. L'étudiant est responsable de sa fiche d'évaluation et de son retour au secrétariat de MED2.

En cas de stage non validé, un stage obligatoire de rattrapage sera imposé.

Le passage en année supérieure est conditionné par la validation de tous les stages y compris le stage d'initiation aux soins réalisé en fin de PACES/PASS/LAS. – Conseil de faculté du 12 septembre 2016

1.4 COEFFICIENTS

| COEFFICIENTS - MED2 –S1 | | | | | | |
|---|----------------|---|--------------|-------------|--------------------|-----------------|
| <i>14 Unités d'Enseignement</i> | <i>Période</i> | <i>Type d'examen</i> | <i>Durée</i> | <i>ECTS</i> | <i>Coefficient</i> | <i>Points</i> |
| ET Anatomie – première partie | Nov. 2022 | Ex. final : schéma à annoter (60%) Document de remédiation (40%) | 0h30 | 2 | 2 | /40 pts |
| ET Séméiologie Générale | Nov. 2022 | QRM, QRU | 0h50 | 2 | 2 | /40 pts |
| ET Santé - Société - Humanité | Janv 2023 | QR (20pts) QROC (40pts) | 1h30 | 3 | 3 | /60 pts |
| ET Anglais – première partie | Janv 2023 | Ex. final : QRM, QRU (20pts) Contrôle continu (20pts) | 0h30 | 2 | 2 | /40 pts |
| ET Biomédecine Quantitative | Janv 2023 | QRM, QRU | 1h00 | 3 | 3 | /60 pts |
| ET Bases Moléculaires et Cellulaires des Pathologies | Janv 2023 | QRM, QRU (40pts) QROC (20pts) | 2h00 | 3 | 3 | /60 pts |
| ET Bases Moléculaires, Cellulaires et Tissulaires des traitements médicamenteux | Nov. 2022 | QRM, QRU (30pts) QR (30 pts) | 1h30 | 3 | 3 | /60 pts |
| ET Génétique médicale | Janv. 2023 | QRM, QRU | 0h45 | 2 | 2 | /40 pts |
| ET Tissu sanguin - bases générales | Nov. 2022 | QRM, QRU (15pts) QROC (15pts) | 1h00 | 2 | 1.5 | /30 pts |
| ET Système immunitaire – bases générales | Nov. 2022 | QRM, QRU (15pts) QROC (15pts) | 1h00 | 2 | 1.5 | /30 pts |
| ET Parasitologie, Mycologie | Janv. 2023 | QRM, QRU (15pts) QROC (15pts) | 0h45 | 1 | 1.5 | /30 pts |
| ET Virologie | Janv. 2023 | QRM, QRU | 1h00 | 1 | 1.5 | /30 pts |
| Informatique Médicale | Janv. 2023 | Ex. final : QRU (10pts) Contrôle continu (10pts) | 0h30 | 1 | 1 | /20 pts |
| ECL n° 1 | Janv. 2023 | voir « <i>site faculté de médecine/Moodle</i> » | | 3 | 3 | /60 pts |
| TOTAL | | | | | | /600 pts |

COEFFICIENTS - MED2 - S2

| <i>9 Unités d'Enseignement</i> | <i>Période</i> | <i>Type d'examen</i> | <i>Durée</i> | <i>ECTS</i> | <i>Coefficient</i> | <i>Points</i> |
|---|----------------|---|--------------|-------------|--------------------|---------------------------|
| EI Système Cardiovasculaire | Mai-Juin 2023 | QROC | 1h45 | 6 | 7 | /140 pts |
| EI Appareil Locomoteur | Mai-Juin 2023 | QROC | 1h30 | 5 | 5 | /100 pts |
| EI Hormonologie – Endocrinologie – Reproduction - Nutrition | Mai-Juin 2023 | QROC | 2h00 | 7 | 7.5 | /150 pts |
| EI Immunopathologie et immunointervention | Mai-Juin 2023 | QROC | 1h00 | 1 | 1.5 | /30 pts |
| ET Bactériologie | Mai-Juin 2023 | QROC | 0h45 | 1 | 1,5 | /30 pts |
| ET Anglais – seconde partie | Mai-Juin 2023 | Examen final : QROC (30pts) Contrôle continu (10pts) | 1h30 | 2 | 2 | /40 pts |
| ET Anatomie – seconde partie | Mai-Juin 2023 | Examen final : schéma (40%), QRM, QRU (30%) Note de TP de dissection (30%) | 1h00 | 2 | 2 | /40 pts |
| Informatique Médicale-C2I | | Contrôle continu | | 1 | 0.5 | /10 pts |
| ECL n° 2 | Mai-Juin 2023 | voir « Moodle » | | 2 | 3 | /60 pts |
| TOTAL | | | | | | /600 pts |
| STAGE | | | | 1 | 0 | |
| PRESAGE | | | | 1 | 0 | |
| Passeport de Séméiologie Clinique MED2 | Mai-Juin 2023 | QRU | 1h00 | 1 | | Vsi ≥ 27/30 QRU exacts |